

Lignes directrices pour l'élaboration d'un manuel qualité touchant les producteurs de semence qui expédient des semences Nucléaires et Pré-Élite à des fins de recertification.

Ces lignes directrices sont disponibles à titre de référence pour le personnel de l'entreprise et les auditeurs du Programme de certification des pommes de terre de semence du Québec. L'objectif de ce manuel est de:

- 1) Décrire en détail le mode de gestion, production, formation, et de prévention des risques de l'entreprise
- 2) S'assurer que l'entreprise mette en application ce qui est décrit dans ce manuel,
- 3) S'assurer qu'il n'y ait pas d'élément qui met en jeu la qualité phytosanitaire et la traçabilité des pommes de terre de semence produite par l'entreprise étant donné que cette dernière est à la base de la production du système de semences.

Ces lignes directrices sont à titre indicatif, le producteur doit l'adapter pour tenir compte de la réalité de son entreprise. Cependant, le producteur doit traiter tous les thèmes énumérés et compléter si nécessaire avec des thèmes qu'il juge nécessaire d'ajouter. Ce document est une première version qui sera améliorée avec le temps.

Les activités décrites dans le présent manuel doivent être conformes :

- 1) à la *Loi sur les semences* et son Règlement (partie II) appliquée par l'Agence Canadienne d'inspection des aliments ainsi qu'à ses directives ou autres Règlements pertinents.
- 2) aux normes de production édictée au chapitre III du Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence

1. TABLE DES MATIÈRES

2. ADMINISTRATION

- Identification de l'entreprise
- Organigramme
- Formation du personnel

3. IMPLANTATION DU MANUEL QUALITÉ

- Distribution du manuel qualité
- Audits internes et procédure pour les non-conformité
- Modification du manuel de qualité
- Document de référence
- Engagement de l'entreprise
- Signature du ou des propriétaires

4. PRODUCTION NUCLÉAIRE IN-VITRO ET EN SERRE

(les informations relatives à cette section sont aussi exigées à l'article 26 du Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence)

- Description des activités de production nucléaire
- Description des installations nucléaires
- Description et entretien du matériel utilisé
- Entretien et désinfection des locaux in-vitro et des serres
- Programme de surveillance des maladies et insectes
- Procédure de multiplication du matériel nucléaire
- Identification des variétés et semis sur les contenants
- Réception et origine du matériel nucléaire
- Analyses à effectuer
- Suite en cas de résultat d'analyse positif
- Documentation sur la multiplication du matériel nucléaire
- Récolte des tubercules nucléaires
- Conservation et identification des tubercules nucléaires
- Procédure pour compléter les demandes d'inspection
- Procédure à suivre avant l'expédition de matériel nucléaire
- Contrôle de la documentation et des registres

5. PRODUCTION DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE EN CHAMPS

- Localisation et structures de la ferme
- Description des installations, équipement et machinerie utilisés lors de la production au champ
- Vérification de la documentation des semences provenant de sources externes
- Programme de prévention des maladies, virus et ravageurs et méthodes de prévention pour optimiser la qualité et la traçabilité des lots
- Nettoyage, désinfection et biosécurité spécifiques à la production de semences aux champs
- Conditionnement des semences
- Préparation des champs
- Exécution de la plantation
- Demandes d'inspection de l'ACIA et plans de champs annuels
- Programme de surveillance des maladies, virus et ravageurs
- Entretien des cultures de pommes de terre de semence
- Contrôle de la documentation et des registres

6. RÉCOLTE DES SEMENCES PRODUITES AUX CHAMPS

- Description des installations, équipement et machinerie utilisés lors de la récolte
- Nettoyage, désinfection et biosécurité spécifiques à la récolte de semences produites aux champs
- Exécution des travaux de récolte
- Méthodes de prévention pour optimiser la qualité de la récolte et la traçabilité des lots

- Évaluation de l'état général de la qualité de la récolte
- Procédure d'échantillonnage à la récolte
- Registres

7. ENTREPOSAGE DES SEMENCES PRODUITES AUX CHAMPS

- Description des installations, équipement et machinerie utilisés en entrepôt(s)
- Nettoyage, désinfection et biosécurité spécifiques à l'entreposage des semences produites aux champs
- Préparation de l'entrepôt et autres équipements en vue de la réception des semences.
- Méthodes de prévention pour optimiser la qualité et la traçabilité des lots
- Plan et type d'entreposage, identification des lots
- Suivi des conditions d'entreposage
- Entretien et fonctionnement des entrées et sorties d'air
- Registres

8. CRIBLAGE ET EXPÉDITION

- Accès à la ferme
- Description des installations pour le criblage et les expéditions
- Nettoyage, désinfection et biosécurité spécifiques au criblage et à l'expédition des semences produites aux champs
- Méthodes de prévention pour optimiser la qualité et la traçabilité des lots
- Contrat de vente et entente sur le calibre
- Procédure relative au criblage des pommes de terre
- Procédure de vérification de la qualité de la semence après criblage
- Évacuation des rebuts de pommes de terre
- Émission de documents d'expédition et demande d'étiquettes de certification
- Ensachage et identification des pommes de terre
- Procédure relative au transport et à l'expédition des pommes de terre de semence
- Registres